

# RECOMMANDATIONS

## Le Développement Durable, l'Ecologie et la Création d'Emploi

**Recommandations aux différents acteurs ouest-africains**

Rédigé par les participants au Forum Economique Côte d'Ivoire 2022



# INTRODUCTION

Les participants au Forum Economique Côte d'Ivoire 2022, organisé par le Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest (PDWA) de la Konrad-Adenauer-Stiftung, forum tenu à Abidjan du 6 au 7 Décembre 2022,

Après brainstorming collectif, ont proposé les recommandations suivantes aux différents groupes de la société ouest-africaine :

## I. Aux gouvernements

- Parce qu'aucune bonne politique ne peut se concrétiser sans financement,  
**Nous recommandons de créer une ligne budgétaire qui sera allouée au financement d'un fond vert et de toutes les actions en faveur de l'écologie et du développement durable.**  
Le ministre en charge du budget proposera cette ligne budgétaire pour validation au parlement, après une étude minutieuse de l'utilisation et de la mise œuvre des actions pour l'accomplissement des objectifs qui y sont liés. Cette étude sera l'affaire d'acteurs spécialisés du secteur.
- Parce que la question écologique est un enjeu majeur de ce siècle et qu'elle doit être au centre de l'action gouvernementale,  
**Nous recommandons de créer un ministère de la transition écologique.**  
Ce ministère sera créé par décret du président de la république et sera chargé de suivre l'action et la politique gouvernementale en rapport avec son cahier de charge.
- Parce que l'Afrique est le continent le plus jeune de la planète et qu'elle est un acteur majeur dans cette lutte,  
**Nous recommandons de créer des filières à part entière et des centres de formations spécialisées dans les métiers verts.**  
Cela doit se matérialiser par l'introduction de nouvelles facultés dans nos universités et grandes écoles et la mise en place de Centre de formations professionnels pour les nouveaux métiers verts. Cette tâche sera l'affaire des ministères en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
- Parce qu'une population bien informé est un allié de taille dans une lutte commune,  
**Nous recommandons de mettre en place un vaste programme de sensibilisation des masses sur les effets du changement climatique et les bonnes pratiques à adopter pour les limiter.**  
Pour ce faire nous préconisons un curricula introduit dans la formation des enfants dès le primaire.
- Parce que l'urbanisation galopante est un facteur majeur de la dégradation du climat à travers la destruction de la faune et de la flore urbaine,  
**Nous recommandons de promouvoir des politiques de créations de villes durables tout en améliorant les capacités écologiques de celles qui existent déjà.**  
Cette politique sera pilotée par le ministère de tutelle et des structures spécialisées, le ministère de l'urbanisation et des cabinets spécialisés.

## II. Aux députés

- **Nous recommandons de solliciter la Konrad-Adenauer-Stiftung pour du lobbying afin de mettre en place un groupe de députés pro verdissement de l'économie.**
- **Nous recommandons de verdir le code des investissements.**
- **Nous recommandons de verdir le code des marchés publics.**

- **Nous recommandons d'élaborer une grille de lecture écologique du budget et déterminer un seuil de verdissement du budget (20% ?).**
- **Nous recommandons de s'assurer qu'une part du budget est consacrée à la recherche et développement pour une agriculture écologique.**
- **Nous recommandons de s'assurer qu'une part du budget est consacrée aux subventionnements des services écosystémiques.**

### III. A la société civile

- **Nous recommandons de renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur les questions environnementales (agroécologie, agroforesterie, économie verte, transition écologique, développement durable, etc.)**  
Ceci peut se faire par la formation d'experts dans le domaine, avec des moyens financiers, ressources humaines et moyens matériels, avec le soutien des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile elle-même.
- **Nous recommandons d'encourager la société civile à renforcer son rôle de veille, d'alerte et de sensibilisation en matière environnementale.**  
Ceci avec des moyens financiers, des ressources humaines, des moyens matériels, et via le soutien des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile elle-même.
- **Nous recommandons que la société civile s'implique davantage dans la définition et la mise en œuvre des politiques environnementales.**  
Ceci avec des moyens financiers, des ressources humaines, des moyens matériels, et via le soutien des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile elle-même.
- **Nous recommandons que les OSC se constituent comme un relais et/ou des alternatives aux actions de protections environnementales.**  
Ceci avec des moyens financiers, des ressources humaines, des moyens matériels, et via le soutien des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile elle-même.

### IV. Aux médias

Les recommandations pour les médias vont essentiellement se baser sur la formation, l'éducation, la création de contenus autour de la question du développement durable, de l'écologie et de la création d'emplois.

- **Nous recommandons de sensibiliser les journalistes sur l'importance de l'écologie et du développement durable.**  
Pour ce faire, il faut organiser des formations et des rencontres pour le renforcement des capacités, inviter les journalistes à se spécialiser en journalisme environnemental.
- **Nous recommandons de produire des contenus innovants incluant l'éducation et la sensibilisation des populations.**  
Pour ce faire, il faut diversifier les canaux de diffusion pour toucher un maximum de personnes, créer des radios de proximité, s'appuyer sur les stations radios pour passer des messages en langues locales, promouvoir les emplois verts, ajouter au programme des rédactions la production d'un élément sur le développement durable au moins une fois par mois.
- **Nous recommandons de produire des contenus sur les conséquences (économiques) du changement climatique et la nécessité d'insérer la question climatique dans les programmes politiques.**  
Pour ce faire, il faut produire des papiers d'analyse, adresser la question du développement durable aux politiques.
- **Nous recommandons de mobiliser des fonds pour la production d'éléments sur la question du développement durable.**

Pour ce faire, il faut rechercher des partenariats avec les organisations travaillant sur la question, adresser un plaidoyer à l'État pour insérer dans son budget un fond vert pour la production journalistique.

- **Nous recommandons de créer des médias et des contenus dédiés à la promotion du développement durable, rechercher des fonds, vulgariser les bonnes pratiques, alerter sur les dangers que court la planète, mettre en place un prix vert du journalisme.**

## V. A la population

Les recommandations pour la population peuvent être circonscrites aux cibles suivantes : les agriculteurs, les écoles, les groupes organisés.

- **Nous recommandons d'accéder à l'information.**  
Pour ce faire, il faut écouter régulièrement la radio, participer aux rencontres initiées par les leaders communautaires, rester en contact avec les services d'encadrement agricole, s'informer sur les bouleversements des facteurs édaphiques et climatiques qui affectent la productivité.
- **Nous recommandons de participer à la vie communautaire.**  
Pour ce faire, il faut s'engager dans des coopératives, groupements et associations, initier et réaliser des activités d'appui au développement communautaire, encourager la scolarisation des enfants, notamment celle des filles, initier des écoles communautaires et des ateliers d'agroécologie dans les écoles, promouvoir la culture de l'entrepreneuriat, favoriser une collaboration avec les organisations de la société civile, participer activement à la veille citoyenne dans le monde rural.
- **Nous recommandons de promouvoir l'équité genre.**  
Pour ce faire, il faut encourager la participation des femmes à la vie publique et à la prise de décisions, respecter la législation en vigueur notamment les lois qui favorisent l'accès des femmes à la terre et la scolarisation des filles.

## Mentions légales

Auteur :

Participants au Forum économique Côte d'Ivoire 2022 sur « Le Développement Durable, l'Ecologie et la Création d'Emploi. »

Publié par :

Konrad-Adenauer-Stiftung  
Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest  
08 Abidjan/Côte d'Ivoire, Cocody Lycée Classique, Rue Flamboyant (Ancien CECOS)  
08 BP 4134 Abidjan  
Côte d'Ivoire

T : + 225 27 22 48 18 00

E : [info.pdwa@kas.de](mailto:info.pdwa@kas.de)

[www.kas.de/westafrika](http://www.kas.de/westafrika)

Facebook: @kas.pdwa

Twitter: @kas\_Abidjan

Design : Konrad-Adenauer-Stiftung, Abidjan, Côte d'Ivoire

Mise en page et impression : YOKA-Prest, Abidjan, Côte d'Ivoire

Cette publication est réalisée avec le soutien financier de la Konrad-Adenauer-Stiftung, Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest, Abidjan. Les propos tenus dans cette publication ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Konrad-Adenauer-Stiftung.

Ce document est une publication à source ouverte. Des parties de cette publication peuvent être reproduites ou citées à condition que le détenteur du droit d'auteur soit pleinement reconnu comme source de cette publication. Cette publication est mise à disposition gratuitement. Toute reproduction commerciale nécessite l'autorisation préalable de la Konrad-Adenauer-Stiftung. La Konrad-Adenauer Stiftung, le Centre de Recherche Politique d'Abidjan et l'Ambassade de l'Etat d'Israël en Côte d'Ivoire apprécieraient de recevoir une copie de tout matériel dans lequel le texte ou les illustrations de cette publication sont utilisés.

**Comment citer cette publication :** Konrad-Adenauer-Stiftung (Ed.) : COLLOQUE SUR LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX – RELIGION ET CONSOLIDATION DE LA PAIX, 5ème édition, actes du colloque, 8-9 mars 2022, rédigés par le Centre de Recherche Politique d'Abidjan (CRPA), Juin 2022.

ISBN: ..... (print)

..... (e-book)

© Konrad-Adenauer-Stiftung, 2022

